



Assemblée

Distr. générale
4 mai 2022
Français
Original : anglais

Vingt-septième session

Kingston, 1^{er}-5 août 2022

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

**Examen de demandes d'admission au statut d'observateur
présentées conformément au paragraphe 1, lettre e),
de l'article 82 du Règlement intérieur de l'Assemblée**

Demande d'admission au statut d'observateur présentée par Oceans North, conformément au paragraphe 1, lettre e), de l'article 82 du Règlement intérieur de l'Assemblée

Note du Secrétariat

1. Le 29 avril 2022, Oceans North a adressé au Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins une lettre de demande d'admission au statut d'observateur auprès de l'Assemblée de l'Autorité, en application du paragraphe 1, lettre e), de l'article 82 du Règlement intérieur de l'Assemblée. L'organisation candidate a également présenté un formulaire de demande, sous la forme prescrite dans la pièce jointe 1 des directives régissant l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Autorité internationale des fonds marins à des organisations non gouvernementales, adoptées par l'Assemblée à sa vingt-cinquième session (ISBA/25/A/16, annexe). Le texte de cette lettre et le formulaire de demande communiqué par l'organisation candidate figurent aux annexes I et II de la présente note.

2. Le paragraphe 1, lettre e), de l'article 82 du Règlement intérieur de l'Assemblée dispose que les organisations non gouvernementales avec lesquelles le Secrétaire général a passé des accords conformément au paragraphe 1 de l'article 169 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et d'autres organisations non gouvernementales invitées par l'Assemblée qui ont manifesté leur intérêt pour les questions examinées par l'Assemblée peuvent participer aux travaux de cette dernière en tant qu'observatrices.

3. Les paragraphes 5 et 6 du même article disposent en outre que les observateurs visés au paragraphe 1, lettre e) précité peuvent siéger aux séances publiques de l'Assemblée et faire oralement, sur invitation du Président et avec l'approbation de l'Assemblée, des déclarations sur des questions entrant dans le cadre de leurs

* [ISBA/27/A/L.1](#).



activités, et que les exposés écrits qu'ils présentent sur des questions relevant de leur compétence et ayant trait aux travaux de l'Assemblée sont distribués par le Secrétariat à concurrence du nombre d'exemplaires fournis et dans les langues dans lesquelles ils lui ont été remis.

Annexe I

Lettre datée du 29 avril 2022, adressée au Secrétaire général de l’Autorité internationale des fonds marins par la Vice-présidente d’Oceans North chargée de l’exploitation et des projets

Au nom d’Oceans North, organisation caritative canadienne qui se consacre au développement durable, à la conservation et à la recherche en milieu marin, je vous écris pour demander le statut d’observateur. Conformément à l’article 169 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, au paragraphe 1, lettre e), de l’article 82 du Règlement intérieur de l’Assemblée de l’Autorité internationale des fonds marins et aux directives régissant l’octroi du statut d’observateur aux organisations non gouvernementales auprès de l’Autorité internationale des fonds marins, Oceans North demande par la présente le statut d’observateur auprès de l’Autorité internationale des fonds marins en tant qu’organisation non gouvernementale. Veuillez trouver ci-joint notre demande officielle présentée sous la forme prescrite (voir annexe II). Nous attendons avec intérêt de devenir observateur auprès de l’Autorité et de rejoindre la communauté diversifiée des États et des observateurs qui œuvrent à l’accomplissement de son mandat. Nous comptons apporter notre savoir-faire spécialisé aux travaux de l’Autorité sur la protection efficace de l’environnement marin et sur le partage équitable des avantages des ressources des grands fonds.

La Vice-présidente, Exploitation et projets
Oceans North
(Signé) Susanna Fuller

Annexe II

Demande d'admission au statut d'observateur

A. Informations relatives à l'organisation

1. Nom de l'organisation

Oceans North

2. Adresse du siège

Headquarters, 100 Gloucester Street Suite 502, Ottawa, Ontario K2P 0A4, Canada

3. Adresse de toutes les branches ou antennes régionales

Bureau de Winnipeg
550-70 Arthur Street
Winnipeg, MB R3B 1G7
winnipegoffice@oceansnorth.ca

Bureau de Halifax
1459 Hollis St. Suite 301
Halifax, NS B3J 1V1
halifaxoffice@oceansnorth.ca

4. Numéro de téléphone

Susanna Fuller : 902-483-5033

Nicole Zanesco : 587-573-7513

5. Numéro de télécopie

Sans objet

6. Adresse électronique

ottawaoffice@oceansnorth.ca

susannafuller@oceansnorth.ca

nzanesco@oceansnorth.ca

7. Nom, titre et coordonnées de la personne référente

Susanna Fuller, Vice-présidente, Exploitation et projets
susannafuller@oceansnorth.ca
902-483-5033

Nicole Zanesco, conseillère en politique internationale
nzanesco@oceansnorth.ca
587-573-7513

8. Renseignements généraux sur l'organisation

Oceans North est une organisation caritative basée au Canada, qui compte des bureaux répartis dans tout le pays. Notre mission est d'encourager les activités de conservation fondées sur la science et la collaboration avec les communautés dans l'Arctique et l'Atlantique canadiens, au Groenland et dans les eaux internationales. Notre objectif est de promouvoir des politiques et des programmes visant à faire face

aux changements environnementaux sans précédent qui se produisent dans les écosystèmes marins et de veiller à ce que ces écosystèmes soient protégés, dans le respect du savoir et des droits des populations autochtones et en consultation avec elles, en donnant la priorité au principe de précaution et aux décisions fondées sur la science.

Pour progresser dans sa mission, Oceans North collabore avec les communautés des régions de l'Arctique et de l'Atlantique au Canada, ainsi qu'avec des coalitions d'organisations du monde entier. Tant au niveau national qu'international, Oceans North fait la promotion de programmes de conservation nuancés et de politiques solides qui permettront de transmettre aux générations futures des écosystèmes sains et productifs.

Un élément clé de notre travail est de reconnaître que l'humanité et la nature sont dépendantes l'une de l'autre ; il est possible d'associer conservation responsable et utilisation responsable. Nous nous employons à mettre les personnes au centre des conversations et des campagnes en faveur de la protection durable des écosystèmes marins.

9. Appartenance ou affiliation de l'organisation à une autre organisation dotée du statut d'observateur auprès de l'Autorité, ou tout autre lien entretenu par l'organisation avec une telle organisation

Oceans North est membre de la Deep Sea Conservation Coalition.

10. Affiliation éventuelle de l'organisation à des consultants de l'Autorité, à des contractants de l'Autorité, à des entités actives dans le domaine du droit de la mer, au secteur de l'exploitation minière des fonds marins et des grands fonds, à des instituts de recherche ou au secteur de la commercialisation et du traitement des minéraux

Non.

11. Relations avec les organisations intergouvernementales

Oceans North fait partie de la délégation canadienne aux réunions de la Convention sur la diversité biologique et de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest.

12. Liste des publications ou toute autre documentation pertinente

- *Charting a Course for Net Zero: Critical First Steps on a Hydrogen Pathway* (2021)
- « Incorporating climate change into fisheries management in Atlantic Canada and the Eastern Arctic » (2021)
- *Turning up the Heat: Managing the Impacts of Climate Change on Fisheries in Atlantic Canada and the Eastern Arctic* (2021)
- *Incorporating Coasts and Oceans into Canada's 2021 Nationally Determined Contribution under the Paris Agreement* (2021)
- *Towards a Waste-Free Arctic* (2021)
- « Underwater soundscape and radiated noise from ships in Eclipse Sound, NE Canadian Arctic » (2021)
- *Financial Analysis: Mary River Iron Ore Mine* (2021)
- *Value of Atlantic Mackerel and Stock Rebuilding in Canada* (2020)

- *Restoring Our Ocean: Supporting Conservation-based Economic Recovery* (2020)
- « Atlantic Canada environmental DNA workshop report » (2019)
- « Informing Canada's G7 presidency: a workshop on global marine plastics solutions » (2018)
- « The Integrated Arctic Corridors Framework: planning for responsible shipping in Canada's Arctic waters » (2016)
- « Becoming Arctic-ready: policy recommendations for reforming Canada's approach to licensing and regulating offshore arctic oil and gas » (2011)

B. Intérêt porté aux questions examinées par l'Assemblée

13. Expliquez brièvement comment votre organisation entend démontrer son intérêt pour les questions examinées par l'Assemblée, notamment en répondant aux questions 14 à 17 et en fournissant toute autre information ayant un intérêt dans le cadre de la demande d'admission au statut d'observateur.

Oceans North participe aux efforts nationaux et internationaux visant à mieux comprendre, gérer et protéger les écosystèmes des grands fonds marins. L'organisation mène des recherches sur l'exploitation minière des grands fonds et sur les effets que celle-ci peut avoir sur l'environnement, ainsi que sur les politiques nécessaires pour régir efficacement ces activités dans les eaux nationales et internationales. Grâce à notre expertise en matière de gestion et de modernisation des industries existantes, telles que la pêche et la navigation, nous éclairerons les travaux de l'Autorité internationale des fonds marins par des contributions écrites, des interventions et des publications de recherche conjointes axées sur la protection efficace des écosystèmes des grands fonds marins et sur le partage équitable des ressources marines. En un moment aussi crucial de son activité, alors qu'elle élabore les réglementations, normes et directives relatives à l'extraction des ressources des grands fonds, l'Autorité a besoin de connaissances diversifiées et de capacités supplémentaires pour que les politiques régissant ces activités soient solides et pour s'acquitter de la responsabilité qui lui a été confiée concernant les fonds marins internationaux.

14. Expliquez brièvement si et comment les objectifs ou les activités de votre organisation concordent avec les travaux de l'Autorité.

Oceans North s'emploie depuis longtemps à maintenir l'équilibre entre les intérêts humains et les besoins en matière de conservation dans la conception et la mise en œuvre de programmes et de politiques de protection de l'environnement à grande échelle. Qu'il s'agisse de zones marines ou d'aires autochtones protégées, des politiques de pêche, des innovations en matière de transport maritime ou des négociations de traités internationaux sur l'environnement, Oceans North a toujours proposé aux populations et aux pouvoirs publics des recommandations judicieuses fondées sur la science et l'approche de précaution. Il est essentiel de contribuer à la gestion durable et efficace des grands fonds marins pour préserver la santé de l'océan dans son ensemble, mais aussi pour honorer notre devoir collectif de prendre soin du patrimoine commun de l'humanité.

15. Expliquez brièvement si et comment votre organisation entend contribuer aux travaux de l’Autorité, par exemple par l’apport d’informations, de conseils ou d’un savoir-faire spécialisés, ou en identifiant des consultants et des experts ou en mettant leurs services à disposition de l’Autorité.

Oceans North a l’intention de contribuer à la rédaction des règlements, des normes et des directives en formulant des observations et en faisant des exposés, ainsi que de mener des recherches sur les moyens les plus efficaces de protéger et de gérer les fonds marins internationaux, qui feront l’objet de publications conjointes.

Nous comptons en outre participer aux débats de l’Autorité internationale des fonds marins sur la meilleure façon d’appliquer la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, d’appuyer le mandat de l’Autorité et de protéger le patrimoine commun de l’humanité pour les générations futures. Notre savoir-faire en matière d’intégration de la recherche scientifique, des connaissances traditionnelles et des nécessités économiques dans les politiques de l’environnement nous donne les moyens de soutenir l’Autorité, ses États membres et les observateurs dans la gouvernance des fonds marins et la surveillance des ressources qu’ils contiennent.

16. Expliquez brièvement si et comment votre organisation possède le savoir-faire et les capacités nécessaires pour contribuer, dans son domaine de compétence, aux travaux de l’Autorité, en particulier en ce qui concerne le droit de la mer, la protection du milieu marin, l’exploitation minière des fonds marins et des grands fonds, la technologie, le traitement et la commercialisation des minéraux, les activités dans la Zone et la recherche scientifique marine dans la Zone.

Oceans North se consacre à l’élaboration de politiques environnementales aux échelons national et international. Notre savoir-faire a joué un grand rôle dans l’élaboration et la mise au point de l’Accord visant à prévenir la pêche non réglementée en haute mer dans l’océan Arctique central ; depuis plus de dix ans, nous participons au processus de négociation d’un traité se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l’utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, et nous faisons partie des délégations canadiennes aux réunions de la Convention sur la diversité biologique et de l’Organisation des pêches de l’Atlantique Nord-Ouest, auxquelles nous fournissons des conseils techniques sur la gestion des pêches, l’intégration de la science dans les politiques et l’adoption d’une approche scientifique et axée sur la communauté en vue de favoriser la biodiversité et la résilience des écosystèmes. Oceans North a également contribué à de nombreuses initiatives de conservation à grande échelle dans l’Arctique et l’Atlantique, notamment Tallurutiup Imanga et Pikialasorsuaq.

Oceans North connaît bien les questions relatives à l’élaboration et à la mise en œuvre de politiques nationales et internationales et dispose de capacités spécialisées concernant l’exploitation minière des grands fonds marins, la gestion de ces activités et les recherches nécessaires pour faire en sorte que les fonds marins restent la base d’un écosystème sain pour le reste de la colonne d’eau.

17. Expliquez brièvement si et comment votre organisation entend contribuer aux programmes de renforcement des capacités et aux initiatives de l’Autorité (par exemple, au Prix du Secrétaire général ou aux engagements volontaires de l’Autorité).

Oceans North a l’habitude d’organiser des programmes de renforcement des capacités dans le cadre d’initiatives menées dans les régions arctiques du Canada, et de participer aux travaux d’instances internationales, dont les négociations d’un traité

se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, ou les débats de la Convention sur la diversité biologique. L'organisation contribuera au renforcement des capacités de l'Autorité internationale des fonds marins de toutes les manières possibles, selon les besoins. Les domaines dans lesquels nous pouvons mettre notre savoir-faire à disposition sont l'expertise scientifique et juridique, la participation aux débats sur l'élaboration et l'adoption de réglementation environnementale, et la création d'un régime équitable de partage des avantages.
